

PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE FORMATION EN STAPS EN 1^{ER} CYCLE UNIVERSITAIRE À L'UBS

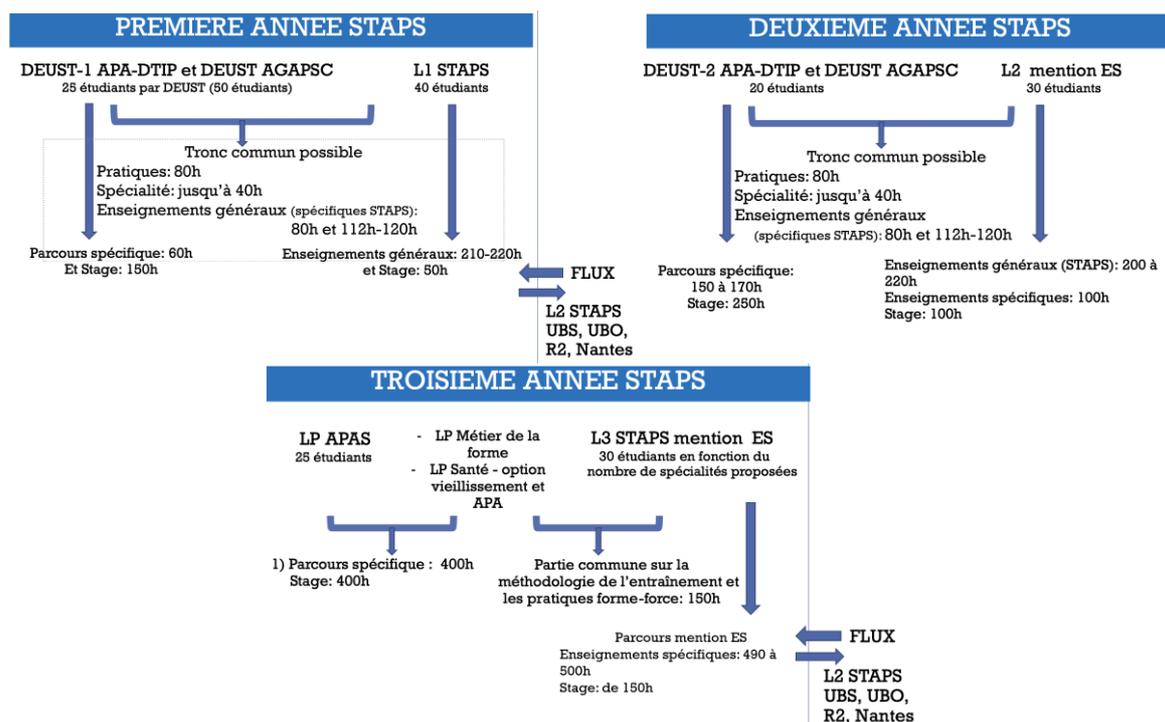
L'Université Bretagne Sud porte le projet de développement d'une filière STAPS sur son campus de Lorient. Après un travail d'audit prenant en compte les enjeux, les opportunités et ressources pour ce projet, nous avons retenu 4 axes d'argumentation et 4 demandes d'accréditation pour des diplômes en STAPS :

- DEUST « Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles » (RNCP 35955)
- DEUST « Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques » (RNCP 35942)
- licence « Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement sportif (ES) » (RNCP 35946)
- licence professionnelle « Santé, vieillissement et activités physiques adaptées » (RNCP 35938)

Ce projet vise un développement progressif de la filière de la rentrée 2024 (DEUST) à la rentrée 2027 (L3 STAPS ES, LP Santé, vieillissement et activités physiques adaptées, éventuellement LP Métiers de la forme qui avait déjà fait l'objet d'une demande d'accréditation en 2021).

L'objectif est bien de construire une véritable filière STAPS à l'UBS, complémentaire de l'offre de formation actuelle sur le territoire breton, et avec comme perspective à plus long terme, de prendre appui sur les compétences spécifiques en recherche de nos laboratoires pour envisager d'ouvrir un master STAPS original.

Le projet a été construit et accompagné pour prendre en compte l'offre de formations en STAPS dans les universités bretonnes, et des opportunités ou ressources locales. Les UFR accueillant une filière STAPS à Brest, Rennes, St Briec et Nantes ont participé à un temps d'échange, structuré autour de 2 préoccupations : 1) la question des flux d'étudiants ; 2) la question de la spécialisation d'une éventuelle formation STAPS à Lorient.



1° Une demande territoriale identifiée

STAPS est une filière particulièrement plébiscitée notamment en Bretagne. La filière est en tension et ne peut plus répondre à tous les vœux émis sur Parcoursup par les bacheliers.

Les capacités d'accueil territoriales ne sont plus suffisantes pour satisfaire les **demandes**.

1) Plus de 850 vœux sur Parcoursup en 2020 émis par des lycéens de Bretagne Sud (29 sud et 56). Les données numériques exploitées sont celles du Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO) du rectorat de Bretagne.

Avec nos partenaires universitaires de l'UBO, Rennes 2 et Nantes, nous avons identifié 200 étudiants en L1 STAPS en 2022 issus du Morbihan (56).

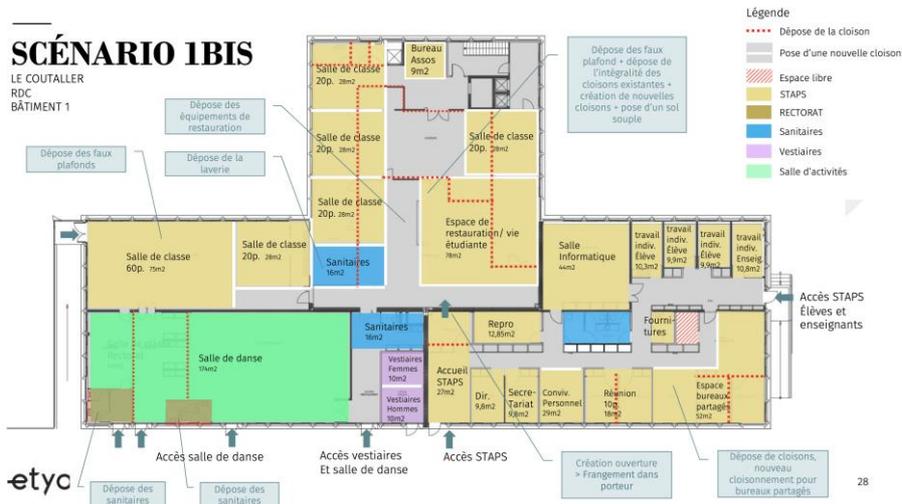
2) Une mobilité imposée contraire à l'égalité des chances en l'absence d'une offre de proximité en 1^{er} cycle universitaire. Notons également que l'agglomération de Lorient a un niveau moyen de CSP relativement faible (données nationales INSEE) et que dans ce contexte, l'Université Bretagne Sud joue globalement depuis sa création un rôle important de proximité (fort taux de boursiers) dans l'offre de l'enseignement supérieur.

2° Une opportunité sur le plan immobilier

Le déploiement d'une filière STAPS nécessite un bâtiment spécifique et des installations sportives ad hoc.

La fermeture du collège LE COUTALLER de Lorient offre une **opportunité** pour utiliser un bâtiment à destination d'une filière STAPS. Les locaux du collège LE COUTALLER sont actuellement en très bon état et à proximité immédiate, on y trouve à proximité de nombreuses installations sportives notamment piste d'athlétisme, piscine, gymnases. Ce bâtiment a été rétrocédé par le département à la Mairie et est proposé à l'UBS par conventionnement, dans d'excellentes conditions. En effet, la mairie de Lorient, partie prenante sur ce dossier et très intéressée par le projet depuis sa genèse, **s'engage à mettre à disposition gracieusement la surface bâtementaire nécessaire à l'implantation et au développement d'une filière STAPS**. Suite à une étude de programmation menée conjointement en 2022 par les cabinets CERUR (UBS) et EYO (Mairie de Lorient), cela représente environ 800m² de surface utile pour un coût théorique annuel de 77835 euros.





COOP / DSJA - Ville de Lorient - MAJ le 06/02/2023

Coût de la mise à disposition du collège Le Coutaller et des équipements sportifs

Coût consolidé STAPS	2023	Commentaires
LE COUTALLER	96 068 €	Mise à disposition de 905 m ² au collège Le Coutaller
Loyer	72 936 €	7 € usage bureau / m ² / mois - 3,5 € usage stockage / m ² / an - tarif délibéré 2023
Electricité	4 525 €	5 € / m ² / an - tarif délibéré 2023
Eau	1 747 €	2,10 € / m ² / an - tarif délibéré 2023
Chauffage	6 238 €	7,5 € / m ² / an - tarif délibéré 2023
Maintenance	4 525 €	5 € / m ² / an, proposition de refacturation annuelle au réel des interventions de la régie bâtiment
Assurance dommage aux biens	324 €	Taux TTC 2023 / m ² : 0,3576 €
Alarme intrusion	1 200 €	Estimation, refacturation au réel
Frais d'administration générale	4 575 €	Temps de la Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative et des services supports
EQUIPEMENTS SPORTIFS	42 161 €	Mise à disposition de gymnase, dojo, mur d'escalade, piste d'athlétisme, etc.
Coût TOTAL TTC	138 228 €	

60 394 € dépenses annuelles refacturées à l'UBS
soit 44% du coût total à la charge de l'UBS

77 835 € dépenses annuelles restant à la charge de la ville de Lorient
soit 56% du coût total à la charge de la ville de Lorient

L'université se chargera de l'entretien ménager (estimation entre 20 K€ et 25 K€ chaque année), des abonnements fibre, téléphonie, etc.

A noter qu'une étude parallèle concernant les espaces sportifs a permis de valider le projet sur le plan de la disponibilité des infrastructures sportives sur le territoire Lorientais. De plus, un espace sportif spécifique appartenant à l'UBS est en cours d'aménagement avec une livraison prévue en 2024 (salle de musculation, escalade, combat, spectacle vivant).

3° Une synergie avec les filières existantes et les axes de recherche

La filière STAPS, rattachée à la composante SSI (vote unanime de la composante pour la création d'un département STAPS au sein de sa composante), pourra s'appuyer **sur des compétences en enseignement et en recherche déjà existantes à l'UBS**, dans les UFR « Sciences et Sciences de l'Ingénieur » (SSI) et « Lettres et Sciences Humaines et Sociales » (LLSHS). Le projet a reposé sur des échanges avec les différents partenaires (soutien explicite des directions des deux composantes) afin de prendre appui sur une synergie locale. Des enseignements permettant d'envisager des transversalités ont été identifiés. Par exemple, la mention SVT propose une spécialisation « biologie santé ». Certains contenus pourraient être partagés avec la filière STAPS. La mention de licence Sciences Sanitaires et Sociales propose des enseignements en phase avec les besoins de la filière STAPS dans les champs disciplinaires de la sociologie et de la psychologie. Un enseignant-chercheur (EC) de l'UFR LLSHS, historien, effectue une partie de ses travaux en histoire du sport, et est intéressé pour contribuer à la

formation en STAPS. Des EC en psychologie sont spécialisés dans l'étude de la « dynamique motivationnelle », l'étude du « couplage perception-action », ou encore l'étude de la « prise de décision en situation dynamique », qui constituent autant de thématiques pertinentes pour un programme de formation en STAPS. Les enseignants d'EPS du SUAPS sont impliqués dans le projet et pourront contribuer à l'enseignement de théories et pratiques des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).

En fonction des ressources en **enseignants (PRAG EPS) et enseignant-chercheurs (EC) en STAPS qui pourront être recrutés au cours du développement de la filière**, les EC des UFR SSI et LLSHS seront sollicités pour effectuer des enseignements en STAPS.

Un **groupe de pilotage du projet** accompagnera le projet ; il comprendra un EC de l'UFR SSI (Alexis Bazire), un EC de l'UFR LLSHS (Angélique Martin), le Dr du SUAPS (Erwann Tortuyaux), et un PRAG EPS – VPVC (Gabriel Hardy) porteur du projet et représentant la direction de l'établissement (UBS).

4° Des besoins et ressources d'une filière en phase avec des secteurs professionnels du territoire

Les demandes de création des diplômes ont été ciblées à partir d'une analyse des besoins et des ressources du territoire. Il s'agit non seulement d'identifier des perspectives **d'insertion professionnelle** mais aussi et surtout des **ressources pour la formation** (implication de professionnels dans les formations) et l'accueil en stage ou en contrat d'apprentissage. Dans le cadre de l'audit réalisé, de nombreux partenaires ont manifesté leur intérêt pour le projet : CMS et Maison Sport Santé de Lorient, FF du Sport en Entreprise, École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN), EPSM Caudan, GHBS Lorient, Centre Charcot Lorient, Centre de Kerpape et **projet HIT...**

Le département du Morbihan et ses territoires mettent en place une politique pro-active tant à destination des personnes en situation du handicap qu'à destination des personnes âgées notamment celles en perte d'autonomie. « La politique en faveur des personnes en situation de handicap est une mission phare du Département qui regroupe un large champ d'interventions et de nombreux acteurs. L'accompagnement du handicap est un enjeu de taille pour permettre à tous les publics concernés de trouver un projet de vie adapté à chaque étape de la vie ». Accueil, adaptabilité, maintien de l'autonomie, handi-tourisme constituent les enjeux de demain. A noter sur le territoire morbihannais le **centre de Kerpape**, centre régional pour la prise en charge de la rééducation et réadaptation fonctionnelle des personnes en perte d'autonomie (accidentologie, maladie invalidante, réadaptation pédiatrique, ...). Ce centre dispose d'un laboratoire de recherche partenaire de l'UBS associé à 2 laboratoires de la Faculté des Sciences (le Lab-STICC UMR 6285 et l'IRDL UMR 6027). Des projets recherche relient les laboratoires depuis longtemps. Ce partenariat s'est accéléré depuis que le territoire de Lorient a été lauréat de l'appel à projet **Territoires d'Innovation** : le projet « **Handicap Innovation Territoire** » (**HIT**) vise à développer des innovations techniques, sociales et organisationnelles pour favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap sur le territoire de Lorient agglomération. Lauréat de l'appel à projet national « **Territoires d'Innovation** », ce projet ambitieux développé sur 8 ans (2020-2027) est piloté par Lorient Agglomération en collaboration avec le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape et Biotech Santé Bretagne et regroupe 87 partenaires **dont l'UBS sur le volet recherche et formation.**

Le Morbihan est une terre attractive pour les seniors (données INSEE) avec un solde positif chaque année. 37% de la population aura plus de 60 ans en 2040 et le taux de personnes en situation de handicap ou perte d'autonomie reste un des plus élevé en France. Pour information : le Morbihan compte 107 structures médicalisées (109 Ehpad, 13 Usld), 56 non médicalisées (12 résidences services, 36 résidences autonomie - foyers logements, 8 Ehpa). Le **Schéma de l'autonomie**, approuvé en 2018 par le conseil départemental traduit le sens de la politique départementale en faveur des seniors.

